

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de l'agriculture
et de l'alimentation

Arrêté du **20 JUIL 2018**

portant désignation des lauréats de l'appel à projets de développement agricole et rural
d'innovation et de partenariat pour l'année 2018

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles L 820-1 à 3 et R 822-1 relatifs au développement agricole et rural ;

Vu la loi n° 2017-1837 du 30 décembre 2017 de finances pour 2018 ;

Considérant l'avis du jury chargé de l'évaluation des dossiers de candidatures, réuni le 5 juin 2018,

Arrête :

Article 1er

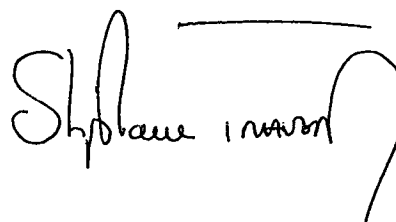
Sont déclarés lauréats de l'appel à projets innovation et partenariat, les organismes figurant en annexe du présent arrêté.

Article 2

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le **20 JUIL 2018**

Le ministre de l'agriculture
et de l'alimentation


Stéphane TRAVERT

Annexe

Organisme chef de file du projet	Titre du projet	Concours maximum en euros du ministère de l'agriculture et de l'alimentation
ACTA, les Instituts Techniques Agricoles	SYNERGIES : Maîtriser les fusarioses dans les systèmes légumiers (melon et ail) selon la diversité des sols. Proposition de leviers agronomiques et écologiques en SYNERGIE avec les potentialités des contextes pédoclimatiques et des systèmes de culture conventionnels et biologiques	491 237,00
BNIC, Bureau National Interprofessionnel du Cognac	DOMESCO : Développement d'Outils de Management environnemental de la filière Charente Cognac pour accompagner les changements de pratiques vitivinicoles et accroître la responsabilité sociétale des entreprises	322 707,00
CERAQ, Centre de ressources pour l'agriculture de qualité et de montagne	ADAMOS : Un nouveau regard sur les écosystèmes laitiers et fromagers : adaptation, développement et appropriations des méthodes omiques à des fins d'écologie microbienne	499 457,00
Cerfrance Normandie Maine	EnGAGED : Gestion des Adventices sans Glyphosate en semis Direct	202 347,00
CRA Occitanie, Chambre régionale d'agriculture Occitanie	DOUBLES CULTURES : opportunités, faisabilité et multiperformances de cultiver trois cultures en deux ans dans le Sud-Ouest de la France	498 397,00
CTIFL, Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes	DS ² : Drosophila suzukii : Développer des Stratégies de gestion efficaces, économiquement viables et durables	469 098,00
IDELE, Institut de l'Elevage	FASTOCHE : le pâturage d'espèces fourragères riches en métabolites secondaires bioactifs chez les petits ruminants : intérêts sanitaires, zootechniques, économiques, environnementaux et sociaux	498 615,00
IDELE, Institut de l'Elevage	VALCABRI : Reconquête de l'engraissement du chevreau à la ferme : amélioration de sa valorisation de l'éleveur jusqu'au consommateur	497 282,00
ITAB, Institut Technique de l'Agriculture Biologique	MMBio : Micro-fermes Maraîchères Biologiques : Acquisition de références techniques et économiques pour des systèmes de micro-fermes maraîchères diversifiées multiperformants en Agriculture Biologique	499 890,00

Organisme chef de file du projet	Titre du projet	Concours maximum en euros du ministère de l'agriculture et de l'alimentation
ITAVI, Institut technique des filières avicole, cunicole et piscicole	PROSPeR : Accompagner la filière foie gras pour orienter les choix futurs : PROposer des Systèmes de Production de prêts-à-gaver Résilients	448 208,00
ITAVI, Institut technique des filières avicole, cunicole et piscicole	aDAPt : Utiliser mieux et moins les produits de désinfection en filières avicole et piscicole	487 850,00
TRAME, Association nationale de développement agricole et rural	LABPSE : Expérimenter la mise en place d'un marché des PSE	378 142,00